Ergonomie - nouvelles dispositions (recyclage conseillers en prévention)



Public

Recyclage destiné aux conseillers en prévention

Prérequis

Disposer d'un certificat de conseiller en prévention

Objectifs

- Expliquer le nouveau texte législatif qui améliore le livre VIII du code du bien-être pour mieux prévenir les TMS.
- Faire le point sur les connaissances et les méthodes permettant une prévention efficace des TMS en entreprise
- Le Code du Bien-Être au Travail, Livre II Titre 4 relatif à la formation et au recyclage des conseillers en prévention recommande un recyclage annuel de 3 jours afin de rester informés des modifications dans la règlementation et des progrès scientifiques dans le domaine.
- Définitions : ergonomie, TMS, risques musculosquelettiques
- Chiffres sur les TMS
- Facteurs de risque
- Principes de prévention
- Législation
- Analyse des risques
- Outils de prévention

Informations pratiques

- **Droit d'inscription**
- **Certificat Attestation** Attestation de recyclage

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation. (https://www.formation-continue.be/domaines-deformation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200)

Formation agréée Cefora (https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation. (https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)

